



**CONSENTEMENT POUR CLIENTE QUI DÉSIRE AVOIR UN
ACCOUCHEMENT VAGINAL APRÈS UNE CÉSARIENNE
(AVAC)
GYNÉCOLOGIE-OBSTÉTRIQUE**

Un dépliant d'information vous est remis avec ce consentement.

Le but de ce dépliant est de donner, aux clientes qui ont eu une césarienne antérieurement, des renseignements concernant l'accouchement vaginal après césarienne (AVAC) et de leur permettre de choisir un AVAC, après discussion avec leur médecin.

Veuillez s'il vous plaît, lire les informations et, par la suite, en discuter avec votre médecin traitant, faire votre choix et le noter au bas de la présente feuille.

Toutes les mères qui ont eu une césarienne antérieure sont encouragées à tenter un accouchement vaginal après césarienne (AVAC), à moins que le médecin traitant, pour une raison particulière, ne le déconseille. L'AVAC est une option raisonnable, même si votre protocole opératoire ne peut être révisé, en autant que toutes les données suggèrent que vous n'avez pas eu une incision utérine classique (ce qui augmenterait le risque de rupture utérine comme mentionné dans le dépliant d'information). L'accouchement vaginal réussi, après une césarienne, comporte moins de risque pour la mère et le bébé comparativement à une césarienne planifiée avant le début du travail (césarienne élective). Toutefois, il est important que vous compreniez que, si vous choisissez un AVAC mais que, malheureusement, par la suite, il soit nécessaire d'effectuer une césarienne durant le travail, le risque de cette césarienne est légèrement plus élevé que si une césarienne avait été décidée avant le début du travail. Toutes les clientes ne réussiront pas un AVAC. Le pourcentage de succès de cette tentative est de 50% à 80 %, dépendant surtout de la raison qui a motivé la première césarienne.

La complication la plus sérieuse durant un AVAC est la rupture utérine qui survient dans environ 0,6 à 1,2% des cas. Lorsqu'il y a une rupture utérine, un saignement interne et externe peut se produire et nécessiter des transfusions sanguines et/ou une hystérectomie. Il peut également arriver que le fœtus manque d'oxygène ou qu'il meure.

La césarienne élective comporte aussi certains risques. La césarienne est une opération majeure et, dans certains cas, il peut y avoir des traumatismes à la vessie de la mère, à son intestin, ou encore d'autres complications sérieuses.

Les clientes qui ont eu plus d'une césarienne ne seront pas découragées de tenter un accouchement vaginal. Toutefois, il faut comprendre que ces clientes acceptent un risque un peu plus élevé de rupture utérine.

J'ai lu le présent formulaire, de même que le dépliant d'information et en ai discuté avec mon médecin. J'ai reçu toutes les informations qui m'étaient nécessaires pour faire un choix éclairé.

- Je désire tenter un accouchement vaginal.
- Je désire une césarienne élective.

Date

Heure

Signature de la cliente

Date

Heure

Témoin à la signature